



**Eric VAN GELDEREN nommé Directeur du pôle MICE
de DESTINATION NANCY**

Après plus de 20 ans passés au sein de Disneyland Paris, Eric VAN GELDEREN rejoint les équipes de DESTINATION NANCY, SAPL présidée par François WERNER et dirigée par Béatrice CUIF-MATHIEU, au poste de Directeur du pôle MICE.

En charge de l'accueil d'événements au Centre de congrès Prouvé et au Parc des Expositions, Eric VAN GELDEREN a aussi la responsabilité du Convention Bureau. Il contribuera activement au développement et au rayonnement des rencontres professionnelles et dirigera une équipe d'une quinzaine de collaborateurs.

Diplômé de l'Université d'Evry Val-d'Essonne et titulaire d'une Maîtrise de Sciences de Gestion – Administration appliquée à l'Hôtellerie Restauration, Éric VAN GELDEREN débute sa carrière à Disneyland Paris en 2001 comme *Cost controller*. Il passe ensuite plusieurs années dans l'optimisation des coûts et l'accompagnement de ses dirigeants dans leurs projets transverses. De 2013 à 2022, il prend la responsabilité de la commercialisation et de l'organisation des événements MICE de Disneyland Paris : 18.000m² d'espaces modulables répartis sur 2 centres de conventions et 2 structures temporaires.



Eric VAN GELDEREN au Centre Prouvé

« C'est lors du congrès de la filière événementielle organisé à Nancy en 2022 que j'ai découvert la richesse culturelle de la ville, le Centre de Congrès Prouvé, les valeurs prônées par DESTINATION NANCY et son puissant engagement RSE qui se traduit en faits concrets et tangibles. Je suis fier et honoré de pouvoir contribuer au rayonnement des rencontres professionnelles dans une destination innovante et durable ».

A propos de DESTINATION NANCY :

DESTINATION NANCY, Société Anonyme Publique Locale, est la porte d'entrée unique pour la promotion touristique, l'organisation et l'accueil d'évènements. La société met en avant le territoire à travers ses différents métiers :

- L'accueil d'évènements B to B et B to C sur les deux sites qu'elle exploite : le Centre de congrès Prouvé et le Parc des expositions ;
- L'organisation d'évènements B to B et B to C dans ces deux sites ;
- Le Convention Bureau pour faciliter l'organisation d'évènements professionnels sur le territoire ;
- L'Office de tourisme métropolitain pour la promotion touristique.

DESTINATION NANCY est présidée par François WERNER, Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy et Maire de Villers-lès-Nancy, et dirigée par Béatrice CUIF-MATHIEU. Elle est détenue à 82% par la Métropole du Grand Nancy et à 18% par la Ville de Nancy.

Contact presse DESTINATION NANCY :

Clémentine MOREL – Responsable Communication et Marketing

cml@destination-nancy.com / 03.83.36.81.85